



ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Le recteur de l'académie de Grenoble,

vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°72-580 du 04 juillet 1972 modifié, portant statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré

Arrête :

Article 1^{er} : Les 103 professeurs agrégés de la hors classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle des professeurs agrégés au titre de l'année 2025.

Rang	Nom	Nom Patronymique	Prénom	Discipline de recrutement
1	BREUZET	BREUZET	SYLVIE	économie et gestion option finance et contrôle
2	SMITH	SMITH	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
3	DURAND	DURAND	JEAN-LOUIS	histoire géographie
4	CHESNEAU	SASIA	VALERIE	mathématiques
5	BILLIET- PRADES	BILLIET- PRADES	LAURENCE	sciences de la vie et de la terre
6	PINNA	PINNA	ISABELLE	italien
7	CHESNEAU- DEWEIRDT	CHESNEAU	MYRIAM	sciences physiques - physique appliquée
8	BEROD	SIMON- FELLMANN	BLANDINE	anglais
9	MASQUELIEZ	MASQUELIEZ	EMMANUEL	géographie
10	HAMY	DAMON	CAROLINE	histoire
11	BERTI	MONESTIER	EVELYNE	lettres classiques
12	JENOT	JENOT	JEAN-MARC	sciences de la vie et de la terre
13	BONNEFOI	CLARET	CELINE	philosophie
14	MANIN FAURE	MANIN	CLAIRE	mathématiques
15	AIME	AIME	ERIC	mathématiques

16	PERRIER	PERRIER	FABIENNE	mathématiques
17	TESTOUD	TESTOUD	MURIEL	lettres classiques
18	MARQUEZ-TAULEIGNE	MARQUEZ	BEATRICE	espagnol
19	DUBAIL	DUBAIL	CLAUDE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
20	RONGEOT	RONGEOT	VINCENT	éducation physique et sportive
21	BIGNAUD	BIGNAUD	LAURENT	lettres classiques
22	SALADON	SALADON	CHRISTOPHE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
23	GUERZIZ	GUERZIZ	RADOUANE	mathématiques
24	GUY	GUY	BENOIT	mathématiques
25	DALANCON	DALANCON	EMMANUELLE	philosophie
26	NICOLAS	LE GUYADER	ODILE	économie et gestion option marketing
27	ZANIER	ZANIER	SYLVIE	sciences physiques option physique
28	VAUCELLE	PRICART	ANNE	éducation physique et sportive
29	TIRINZONI-POUECH	POUECH	FLORE	anglais
30	BRIOT	BRIOT	MARIKA	éducation physique et sportive
31	BOURGOIN	BOURGOIN	VERONIQUE	arts - arts plastiques
32	SANS	SANS	OLIVIER	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
33	JACQUOT	JACQUOT	PIERRE ALAIN	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
34	BLACHE	BLACHE	MARIELLE	sciences de la vie et de la terre
35	VIAL	VIAL	JEAN-PAUL	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
36	CHARPENTIER	GARINO	ESTELLE	sciences de la vie et de la terre
37	COOPER	COOPER	LAURENT	mathématiques
38	BRUNET	BRUNET	ETIENNE	arts - arts plastiques
39	MAURAN	MAURAN	CHRISTINE	philosophie
40	CREPEL	CREPEL	ANDRE	mathématiques
41	CHARPENTIER	CHARPENTIER	ERIC CHARLES	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
42	CORDONNIER	AMATTE	NATHALIE	sciences physiques option physique
43	GUILLERMARD	GUILLERMARD	DELPHINE	mathématiques

44	LOCATELLI	LOCATELLI	DIDIER	éducation physique et sportive
45	GERVAIS	GERVAIS	JEAN-MARC	mathématiques
46	PRIMET	PRIMET	ERIC	sciences physiques - physique appliquée
47	AROMATARIO	AROMATARIO	IVAN	italien
48	PARADON	RUEL	NADINE	économie et gestion option marketing
49	BUT	BUT	LUDOVIC	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
50	SALIARIS	SALIARIS	XAVIER	sciences sociales
51	VALCHERA	VALCHERA	SYLVIE	mathématiques
52	SANSON	FILY	MARIE-LAURE	sciences de la vie et de la terre
53	TIJANI	TIJANI	YOUNES	arabe
54	GAUDIN	GAUDIN	NATHALIE	mathématiques
55	WETZEL	WETZEL	ISABELLE	sciences physiques option chimie
56	KARCHER	KARCHER	STEPHANIE	économie et gestion option marketing
57	SCHIRA	SCHIRA	OLIVIER	sciences physiques - physique appliquée
58	MISERY	JOUSSELIN	PASCALE	histoire géographie
59	RIQUIER	RIQUIER	LUDOVIC	histoire géographie
60	CLEVY	BERNARD	ANNE-MARIE	éducation physique et sportive
61	LEBLANC	FANDEUX	NATHALIE	économie et gestion (agrégation interne)
62	COUTEAUX	COUTEAUX	REMI	histoire géographie
63	GADELLE	GADELLE	ODILE	histoire géographie
64	LEVY	LEVY	BERNARD	mathématiques
65	VOLLAND	BANCALERO-GARCIA	CATHERINE	lettres modernes
66	KERN COQUILLAT	COQUILLAT	FRANCOISE	histoire géographie
67	BARGES	BARGES	FABIENNE	anglais
68	RIPERT	RIPERT	NICOLAS	mathématiques
69	ABDELKADER	ABDELKADER	DJAOUED	sciences physiques option physique
70	AILLOUD	AILLOUD	LAURENT	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
71	GLOUCHKOFF DURAND	GLOUCHKOFF	LAETITIA	économie et gestion option marketing

72	DONIUS	DONIUS	VALERIE	sciences physiques
73	COLOMBIER	COLOMBIER	CYRILLE	éducation musicale et chant choral
74	LE MIGNANT	LE MIGNANT	YVES	histoire géographie
75	FACEMAZ	FACEMAZ	GILLES	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
76	GIBAUD	MESTRE	VERONIQUE	lettres classiques
77	BURGET	BURGET	JEREMIE	biochimie - génie biologique
78	RASTELLI	DI GENNARO	VALERIE	anglais
79	POTIE	POTIE	XAVIER	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
80	LAGUEL	LAGUEL	AMAR	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
81	PAPET	PAPET	PIERRE	histoire géographie
82	GITTLER	GITTLER	BERNARD	philosophie
83	WATTEBLED	WATTEBLED	CATHY	anglais
84	GIBELIN	GIBELIN	MARTINE	lettres modernes
85	FRANCOIS	FRANCOIS	NATHALIE	histoire géographie
86	LEBRAT	LEBRAT	CECILE	éducation physique et sportive
87	AUBERT	AUBERT	REGIS	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
88	FERJANI	FERJANI	HEDIA	mathématiques
89	FERNANDES	FERNANDES	LAURENT	sciences sociales
90	DUPERRIER	BIGGIN	KATHRYN	anglais
91	SAYER	SAYER	MARITA	allemand
92	RAVEL	RAVEL	GHISLAINE	sciences de la vie et de la terre
93	APPLAGNAT-TARTET	APPLAGNAT-TARTET	PHILIPPE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie électrique
94	BERTHOUD	BERTHOUD	VALERIE	anglais
95	BORSCHNECK	BORSCHNECK	CHRISTINE	Sciences industrielles de l'ingénieur option ingénierie mécanique
96	VERGE	VERGE	MURIEL	lettres modernes
97	BONJOCH	PERRIGUEY	JOSIANE	lettres classiques
98	DELTOMBE	DELTOMBE	VERONIQUE	économie et gestion
99	CARLOMAGNO	GOUGAUD	VALERIE	lettres classiques

100	BERTHET	BERTHET	JEAN-CHARLES	lettres modernes
101	CALVO	CALVO	STEPHANE	histoire géographie
102	FORNS	GAIFFE	EMMANUELLE	sciences physiques
103	DUMAS-BAYLE	DUMAS	MONIQUE	histoire géographie

Nota :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 52.40 %. La part des hommes est de 47.60 %.

- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs agrégés est de 56.30 %, la part des hommes est de 43.70 %.

Article 2 : Le présent arrêté est publié sur le site internet du rectorat de Grenoble (<https://www1.ac-grenoble.fr/>) dans la rubrique [carrière/publication des promotions](#).

Fait à Grenoble, le 7 juillet 2025

**Pour le recteur et par délégation
La secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines**



Céline Blanchard

Délais et voies de recours

Si vous souhaitez contester la décision prise par l'administration, vous avez trois possibilités :

1°) Vous pouvez former un recours gracieux devant l'auteur de la décision que vous désirez contester.

2°) Vous pouvez former un recours hiérarchique devant le supérieur hiérarchique de l'auteur de la décision.

Ces deux recours doivent être déposés dans le délai du recours contentieux soit deux mois : ils ont alors pour effet de proroger le délai du recours contentieux.

3°) Vous pouvez également former un recours contentieux devant le tribunal administratif du lieu de votre résidence ; il doit être déposé dans un délai de 2 mois à compter de la notification soit de la décision d'origine que vous désirez contester, soit de la réponse au recours gracieux ou hiérarchique que vous aurez déposé.

Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée sur l'application « Télérecours Citoyens » (www.telerecours.fr)

La décision contestée ou le rejet du recours gracieux ou hiérarchique peut être explicite ou implicite ; le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois vaut décision implicite de rejet attaquant aux conditions visées ci-dessus.

Si une décision explicite de rejet intervient dans un délai de deux mois après la décision implicite, vous disposez à nouveau d'un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.